

la menace de se voir privée des octrois accordés en 1758 pour le paiement du don gratuit. Quoique prévu depuis 1737, elle n'édifia jamais le grand magasin à vivres et fourrages, quitte à louer chèrement des greniers à des particuliers. Le roi finit par le construire à ses frais en 1782¹³.

En définitive, la militarisation de Verdun resta, comme à Toul, inachevée. Certes, la capacité du casernement, confiné dans la citadelle durant le premier tiers du siècle, y passa de 900 hommes à 2 350 en 1771, mais elle demeure déficitaire d'un millier de « places » selon le programme de 1729—30 conçu dans un contexte de « paix armée » par le comte de Belle-Isle, au point que les militaires imaginent encore de recourir largement (2 250 hommes), le cas échéant, au logement chez l'habitant¹⁴. Compte-tenu de la faible progression de la population verdunoise (8 800 habitants environ en 1731, 9541 en 1775), le rapport théorique militaires/civils se trouve ramené de un pour dix environ à un pour quatre¹⁵. En fait, le rapport réel fut le plus souvent de un militaire pour six à sept habitants car, ayant construit avec lenteur ses casernes, Verdun n'hébergea que rarement des garnisons supérieures à leur capacité du moment. Achévées au temps de la détente internationale, elles furent en général sous-occupées, les nouvelles casernes de Sedan assurant désormais la garde de la vallée de la Meuse¹⁶. A l'abri des autres places évêchoises, plus rapidement équipées en casernes, la municipalité verdunoise comprit qu'elle pouvait prendre son temps sans risquer la moindre aggravation du logement chez l'habitant. La toute-puissante influence cléricale autant que l'éloignement relatif de la frontière lui permirent ainsi de limiter au maximum la présence militaire dans une cité qui voulait rester — Vauban l'avait bien perçu en 1675 — « une ville de paix ».

La capitale des Evêchés n'eut pas cette faculté. Face au renforcement en cours de Mannheim et Mayence, de Luxembourg surtout, la monarchie décide, en 1728, d'en faire « l'entrepôt général des armées entre Flandres et Alsace »¹⁷. Jusqu'en 1752, Cormontaigne y réalise les immenses travaux que souhaitait Vauban — « il faut fortifier Metz pour couvrir l'État » — afin de la mettre au niveau de Lille et Stras-

¹³ Abbé Clouët, *Histoire de Verdun et du pays verdunois*, Verdun, t. I, 1867, pp. 487—8; 506—7. V. Petitot-Bellavène dans *Mém. Soc. Philom. de Verdun*, 1888, p. 29—103.

¹⁴ AG MR 975, ff° 123—130 (1720); MR 1000, p. 123 ss (juillet 1771); MR 1042, p. 123—131 (1788).

¹⁵ AM Verdun Ms 175 t. VII, p. 70 et 335—340. Les dénombremens des 24 février 1731 et 4 février 1775 font état de 8 403 et 9 140 civils, auxquels il faut ajouter environ 400 ecclésiastiques, religieux et religieuses. Les représentants du pouvoir central ont cependant tendance à majorer ces nombres : 9 993 habitants pour 1739 (Abbé Clouët, *ouvr.cité*, p. 509); 10 500 en 1769 (AD Moselle, C 835/55); 12 000 en 1788 (AG MR 1042, p. 123 ss). Le recensement de 1790 en affiche 10 280.

¹⁶ A Sedan, *la bourgeois est foulé par le logement des officiers* note-t-on en 1764 (BN FR 11 408, p. 440). En 1771 encore, le casernement médiocre et dispersé, n'offre qu'un millier de places aux 1800 hommes de garnison. Le recours au logement chez l'habitant, prévu jusqu'à concurrence de 191 officiers, 1524 soldats et 475 chevaux, demeure donc fréquent (AG MR 1000, p. 99). Les deux casernes construites de 1770 à 1778 pour deux régiments (soit 1112 fantassins et 433 cavaliers) coûtèrent à la ville près de 800 000 livres tournois. Voir Pierre Congar et collab., *Sedan et le pays sedanais*, Paris, F.E.R.N., 1969, p. 395.

¹⁷ Hans-Walter Herrmann, *Die Entstehung von Festungsstädten zwischen Maas und Oberrhein*, dans *Saarlouis 1680—1980 Katalog* p. 22—23 et F.-Yves Le Moigne, *La place du Luxembourg dans les préoccupations de la monarchie française au XVIII^e siècle*, dans *Les relations franco-luxembourgeoises de Louis XIV à Robert Schuman*, Metz, 1978, p. 61—82.